

COMMENT COMPRENDRE LA DISSOLUTION DU SALARIAT ?

Pierre Rolle

1-La sociologie du travail, dans ses différentes écoles, a décrit le passage séculaire du travail artisanal, considéré comme agencé par les ouvriers eux-mêmes, au mode de production autoritaire et bureaucratique qui est le nôtre. Il semble même que l'analyse des formes autoritaires de gestion et les difficultés qu'elles suscitent soit l'unique objet de cette discipline, qui s'est constituée pour les étudier.

Une difficulté, cependant : cette évolution, que l'on décrit dans de multiples exemples, quel en est le moteur, dans quel cadre collectif faut-il la comprendre, quel collectif affecte-t-elle ? La sociologie est par essence préoccupée de mouvements : constater des situations figées, arrêter le temps, ne donne aucune lumière. Or, la discipline s'est contentée bien souvent d'évoquer les événements qui ont accompagné l'instauration d'une gestion programmée des tâches et des emplois. On mentionne, pour expliquer ces changements, des phénomènes d'ordre le plus divers : le progrès technique, en premier lieu, mais aussi des modifications structurelles, la disparition des sociétés de castes, la fondation des Etats modernes, ou encore le progrès économique, c'est-à-dire un ensemble de transformations contemporaines, sans doute liées entre elles, entre lesquelles il serait vain de chercher une causalité linéaire sans doute, mais dont il importerait de préciser l'ordonnance et le dynamisme. Quel rôle joue la pratique du salariat dans ce système, comment s'est-elle imposée, d'où naissent les conflits qu'elle suscite jusqu'à aujourd'hui ?

Une telle interrogation soulève des problèmes méthodologiques essentiels, que la discipline a trop longtemps refusé de considérer : lorsqu'il se propose un objet, l'observateur se donne forcément la totalité où il l'a prélevé et se cantonne à un moment particulier de son évolution. L'économie politique classique, partant de l'échange libre à la valeur, qu'elle prétend saisir dans une société quelconque, ne décrit en fait que notre système contemporain de production. Dans les sciences sociales, chaque recherche ne prend sens que replacée dans un collectif, mais ce collectif a son tour n'est connu que par les diverses observations que l'on en fait. Par exemple : le salariat, si l'on désigne par ce terme la subordination d'un travailleur à un donneur d'ordre, existe dans de multiples formes sociales. Cette procédure néanmoins prend une tout autre portée dans les sociétés d'aujourd'hui, où elle configure la plupart des relations économiques. On doit donc à la fois, et l'un par l'autre, étudier le fait localisé et daté, la généralisation de ce mode de travail, et en même temps comprendre la structure sociale que cette expansion contribue à caractériser ... On en conclura que la science ne peut être qu'hypothèse, recherche indéfinie et dialectique. Existe-t-il une alternative, une connaissance indubitable ? Le chercheur ne trouvera une vérité indubitable, malheureusement inutile, qu'en répétant la description d'une même expérience en prenant garde d'utiliser le même vocabulaire.

Toutes les sociologies, ou presque, et d'abord celle du travail, ont étudié les phénomènes dont elles se préoccupaient en les situant implicitement dans une société mal précisée, qui était en fait une nation moderne. Ce faisant, les chercheurs acceptaient, sans même le préciser, la définition que l'Etat moderne propose de lui-même, c'est à dire une administration neutre, qui se satisfait de mettre en forme des besoins et les revendications de ses citoyens. L'observation sociologique d'un événement singulier se déroulant à l'intérieur de cette totalité peut alors passer pour complète, et se suffire à elle-même. Mais ce procédé élimine de l'analyse un de ses acteurs principaux, le politique, et par delà, les tensions internationales : l'Etat, parce qu'il est l'institution par laquelle une nation s'affronte et se coordonne aux autres au sein du marché mondial, cache ce marché qui n'existe pourtant que coordonné et disputé par les Etats.

2-Qu'est-ce que le salariat ? Un procédé bien connu par lequel un individu se met en état de subordination envers un autre, qui le rétribue. Dans le droit français, pourtant, on spécifie que cette dépendance se produit à l'occasion d'un travail. Mais qu'est-ce qu'un travail ? Le code ne le décrit pas, mais l'on sait de reste qu'il s'agit d'une activité qui vise à produire un objet ou un service qui sera reçu comme utile, et présenté sur un marché. Pourquoi faut-il mentionner dans la loi cette précision, qui rattache le rapport individuel concerné à une réalité collective énorme, la mobilisation de multiples opérateurs autour des problèmes de la production ? Et qui en l'occurrence, sinon le donneur d'ordre, décide que cette association inégale sera l'occasion d'un travail ? L'employeur dispose de l'activité de l'employé à sa convenance, le travail n'existe que pour lui. Reste que la subordination d'un serviteur ou d'un soldat coûte, celle d'un ouvrier, à l'inverse, crée de la valeur : si, du moins son employeur a su concevoir un processus efficace qui aboutisse, d'une façon ou d'une autre, à la satisfaction d'un besoin social. Ce que l'on appelle marché du travail désigne donc en fait l'ensemble des mécanismes qui, sur un territoire donné, distribuent les demandeurs de salaire dans les postes existants. Ce sont des capacités de travail que les entrepreneurs recrutent et utilisent, capacités qui n'existent que lorsqu'on les crée dans l'emploi, mais qui sont entretenues et préformées par l'ordre social.

Lorsqu'on suppose que les protagonistes réunis dans l'emploi se sont on ne sait comment donné un projet commun, à savoir accomplir un ensemble d'opérations et en tirer bénéfice, ce que l'on nomme un travail, ces participants se trouvent aussitôt caractérisés, et leur association, qui n'est plus une convention quelconque, donne prise au droit étatique. L'employeur déclenche les opérations, mais on admet désormais qu'elles peuvent lui échapper : le contrat le protège, en ceci qu'il n'est plus tenu irrévocablement responsable de ce qui se produit dans son établissement. Et d'abord, des accidents qui se produiraient au cours des activités qu'il dirige. Le processus de production doit se dérouler conformément à des normes spécifiques qui sont réputées admises par l'accord, des gestes techniques, des temps d'intervention, des méthodes, des qualifications, des risques aussi, normes qui sont en dernière analyse fixées en pratique par la nécessité première de préserver la rentabilité de l'ensemble des opérations : dans le salariat, les travailleurs doivent créer une valeur supérieure à la rémunération qui leur est accordée.

3- L'instauration du salariat, qui a pris la forme d'un dérèglement progressif des coutumes artisanales, a provoqué à de multiples reprises la révolte des travailleurs qui s'y trouvaient soumis, et qui perdaient d'un coup leur relative autonomie et leurs compétences. Citoyens passifs désormais, l'organisation autoritaire de la production les isolait les uns des autres, et leur interdisait toute initiative sociale : l'unité significative de base est à présent l'entreprise.

Les observateurs ont décrit la situation exceptionnelle des ouvriers d'industrie, soumis à des directives étroites, confinés à des tâches répétitives, et ne pouvant accroître leurs capacités techniques. Beaucoup d'auteurs ont soutenu cependant que l'administration surimposée au processus de production ne pouvait éteindre complètement la conscience des salariés occupés à reproduire les éléments les plus structurants du collectif, les objets, les constructions, les instruments qui autorisent la vie en commun. La revendication que cette fonction première, qui commande à toutes les autres, soit reconnue par le pouvoir politique, nourrit en fait l'opposition révolutionnaire qui se propose d'abolir le salariat. Cet engagement, pourtant, n'est évident que dans les industries primaires, celles qui transforment la matière et la plient aux besoins humains. D'où, sans doute, le privilège accordé par la sociologie du travail aux situations ouvrières, la métallurgie, la chimie, l'automobile, longtemps mieux connues que les autres.

Cette thèse a nourri successivement les convictions, puis le découragement de certains analystes, comme André Gorz, constatant que la bureaucratisation et l'automatisation des industries de base

oblitérait la perception de leur rôle par les travailleurs, devenus étrangers à eux-mêmes, aliénés sans recours. La contestation du mode de production ne s'est pourtant pas arrêtée : peut-être ne naît-elle pas tant d'un projet révolutionnaire originel, et du besoin des producteurs d'accéder à un pouvoir proportionné à leur fonction, que de la situation de dépendance, d'isolement, d'impuissance des salariés dans la nation. On constate d'ailleurs que la rébellion n'est pas limitée aux ouvriers, mais qu'elle atteint toutes les corporations de travailleurs, quelles que soient leurs positions dans le système productif.

4-La sujétion d'un individu à un autre, contre rétribution, institue un rapport personnel, occasionnel ou prolongé, qui a pu se reproduire bien des fois dans différentes sociétés. Par contre, le salariat, comme mode d'organisation généralisée de l'activité collective, tel qu'il est apparu en Europe au cours des derniers siècles, constitue une nouveauté dans l'histoire humaine. Il a fallu d'ailleurs en donner une définition juridique, laquelle en saisit mal l'originalité, mais suggère cependant que cette relation entre deux personnes est publique, négociée, et relativement durable, puisqu'elle vise un objet transcendant, impersonnel, que l'on dénomme travail, sans pour autant définir celui-ci. Cette précision apparente, proche d'une tautologie, vise évidemment à distinguer les formes d'emploi contemporains de modes de collaborations plus ordinaires ou traditionnels, des entraides ponctuelles, des associations locales, des soumissions cachées, ou des servages, toutes situations qui appartiennent à es modes de production plus anciens.

C'est précisément en tant qu'il constitue dans nos sociétés le régime commun et continu de la production des biens et des services qu'il faut saisir le salariat, et analyser son fonctionnement. La rétribution due à l'assujetti, par exemple, n'est pas une gratification offerte à un individu quelconque pour le détourner un moment de son oisiveté originelle, mais un mécanisme interne au système qui distribue l'ensemble des capacités de travail en attente d'emploi entre les différents secteurs économiques. Ce système, qui appartient à l'architecture même des collectifs contemporains, repose sur des principes, des règles et des instruments étatiques. La propriété moderne est dotée de la capacité d'accession, reconnue par la loi, et se préserve donc à travers toutes les modifications qu'elle subit. En particulier, les résultats du travail dont elle est l'objet sont acquis au propriétaire, qui perçoit le surcroît de valeur ou subit la perte qu'entraîne cette opération. Quant à l'agent dont l'activité est captée par l'objet qu'il façonne, il n'acquiert aucun droit sur celui-ci. La rétribution qu'il reçoit n'est pas une récompense personnelle, une donation quelconque, mais une valeur pure, un titre échangeable contre les produits d'une société marchande, une quantité d'une monnaie nationale.

Par le contrat de travail qui les lie devant l'administration, les personnes s'obligent librement à assurer la continuité d'un processus de production impersonnel, et annoncent publiquement les conditions de leur entente. Toutes ces procédures sont guidées par des dénombrements, des proportions et des évaluations. La rémunération du salarié est calculée dans l'entreprise en fonction de la valeur que son emploi devrait créer, et dans la nation rapportée aux dépenses que les différents services sociaux ont consenties pour le conduire jusqu'à son poste. L'entrepreneur continue son cycle d'activité aussi longtemps que les salaires distribués lui laissent un surplus comparable au bénéfice moyen que perçoivent à ce moment, dans les différentes industries qu'ils financent, les capitalistes locaux. L'Etat prélève en impôts la contrepartie des infrastructures qu'il a fourni aux industries, et vérifie la rentabilité des investissements consentis dans l'entretien, l'éducation, la santé des citoyens, c'est-à-dire les mesures par lesquelles il prépare la main d'œuvre aux fonctions et aux hiérarchies de l'ordre productif.

Le salariat suppose donc une organisation marchande de la société, des populations en quête d'emploi, des initiatives étatiques qui assurent la rencontre dans le temps des générations

d'individus et des développements collectifs. Il représente un élément d'un dispositif original que l'on ne peut réduire ni à ses soubassements juridiques, ni à son dynamisme économique, un mode de production structurant par lequel les propriétés s'accroissent en se soumettant au péril du travail et les travailleurs survivent en se pliant aux disciplines de la propriété, un système entraîné et modelé par la quête perpétuelle de la valorisation

5-On n'observe pas, dans les nations développées contemporaines, un marché de la main d'œuvre tel que, à chaque instant, de multiples individus seraient orientés, par des différences marquées de rémunération et de statut, vers certains types de profession. Il faut élargir le champ de l'enquête dans le temps et dans l'espace pour décrire l'ensemble ordonné des processus plus ou moins long qui façonnent les citoyens et les préparent à des emplois spécifiés. Les vies de travail des salariés sont préformées selon divers modèles très inégaux, les plus longs apprentissages conduisant à des postes plus qualifiés.

La rémunération perçue immédiatement sur le lieu de travail n'est qu'un des éléments de cette organisation du salariat. Depuis sa naissance jusqu'à sa mort, aux différentes périodes de son développement, le travailleur entre dans des situations successives où lui sont accordés des services et imposées des astreintes précises, situations qui peuvent être interprétées comme des avances ou des retards sur le salaire. Des mutuelles administrées ou contrôlées par l'Etat fournissent des aides à la famille, assurent l'éducation première de la personne, préservent sa santé, financent sa retraite, et même facilitent ses loisirs. Reste que la formation aux métiers les plus rémunérateurs demeure en grande partie à charge des parents : l'accès aux meilleures universités et aux grandes écoles, comme à toutes les institutions qui intronisent aux plus hauts grades de l'ordre industriel, exige des dépenses plus facilement mobilisables par les privilégiés d'aujourd'hui. D'où une certaine hérédité des conditions sociales, qui tendent à se transmettre dans les mêmes familles d'une génération à l'autre.

En effet, les mesures qui constituent ce que l'on appelle le salaire social n'abolissent pas entièrement les inégalités et les concurrences entre les travailleurs, mais en corrigent quelque peu les effets. Isolés par l'organisation autoritaire du travail, et voués à subir les aléas de la production, les salariés peuvent néanmoins, grâce aux normes étatiques imposés aux entreprises, et aux solidarités programmées instaurées entre eux, participer à des mouvements collectifs, anticiper les événements qui jalonnent leur carrière, et s'y préparer. Préserver cet agencement du lieu de travail et la mutualisation partielle des rémunérations, ce sont là les objectifs affirmés des partis sociaux-démocrates. Certains auteurs croient même pouvoir espérer que le triomphe de ces partis, s'il se produit un jour, permettra d'accroître les garanties ainsi acquises aux travailleurs, jusqu'à ce que le salariat soit aboli, et remplacé par des missions élaborées nationalement et confiées librement aux citoyens

On oublie souvent que ces mêmes mesures du salaire social, bien que soutenues par les syndicats, protègent aussi les employeurs, dont la responsabilité devient collective, et les avantagent souvent, la concurrence entre eux autour de la main d'œuvre étant de ce fait limitée. Les interventions des organisateurs du travail, qui cherchent à aiguïser la motivation des salariés et à délimiter étroitement leurs tâches, passent presque inaperçues dans le quotidien, dès lors qu'elles s'incarnent dans la panoplie des qualifications et le jeu des programmes de promotion. Les luttes politiques qui se déroulent publiquement autour de ces thèmes, la résistance des partis les plus conservateurs, les poussées réformistes occasionnelles, les soulèvements périodiques des salariés, tous ces événements entretiennent en la matière un ensemble de doctrines souvent inconsistantes. S'il est vrai que l'Etat national est le seul organisme qui permette d'influer sur la situation des salariés d'un pays relativement au marché mondial, et que les mouvements de travailleurs cherchent constamment à l'utiliser en tant que tel, il n'en reste pas moins que cette institution politique ne

peut agir directement sur les données économiques premières. Il ne peut créer des emplois qu'en se transformant partiellement en entrepreneur, investissant dans les services publics et les industries militaires. En tant qu'administration, il reste soumis, dans ses recrutements, aux constantes du marché des forces de travail. Il ne peut soulager le chômage, fixer des rémunérations, stabiliser des statuts, que conditionnellement, dans les limites que lui impose la concurrence avec les autres pays. Le pouvoir s'efforce certes de faciliter l'investissement des capitaux dans son territoire en mesurant les contributions patronales aux mécanismes du salaire social, il cherche des alliances financières mondiales, il renforce son empire sur des peuples étrangers dont ses entreprises exploitent les ressources, il exporte ses techniques et ses techniciens, il importe une main d'œuvre moins exigeante et des objets de consommations peu coûteux, il modifie les équilibres démographiques en modulant les aides aux familles, il dote les universités et les centres de recherche, il restreint les services qu'il rend à sa propre population... Toutes mesures aux effets indirects plus ou moins assurés.

On ne peut concevoir un programme politique quelconque qui soit purement et fidèlement celui du groupe des salariés. Les revendications des employés et des chômeurs sont forcément interprétées et intégrées dans la gestuelle étatique, où elles deviennent les composantes d'un projet d'hégémonie. D'où des déconvenues : la classe des travailleurs ne soutient pas toujours les partis qui prétendent, sous une forme et par des moyens il est vrai particuliers, défendre ses intérêts. Ce qui conduit, là encore, bien des observateurs à supposer que cette classe de citoyens n'est qu'une catégorie logique, ou bien qu'elle s'est aliénée jusqu'à disparaître, de sorte que l'on peut l'oublier dans l'analyse des nations d'aujourd'hui, où elle n'aurait plus d'influence.

6-Premier employeur de son pays, investisseur plus constant que les autres, garant de la monnaie et des contrats commerciaux, l'Etat, s'il ne peut modifier les règles de l'économie nationale, en est évidemment l'agent essentiel. En charge des industries premières, celles qui reconstituent sans cesse les infrastructures des transports et de communications nécessaires à toutes les autres, et de l'administration, l'Etat, employant directement ou indirectement de nombreux types de travailleurs, contribue à fixer les modes d'organisations et les moyennes de salaire sur les divers marchés professionnels.

Cet Etat agit en s'efforçant de satisfaire, par des rééquilibrages perpétuels, à de multiples contraintes : il lui faut animer et concilier les productions nationales, alors même que celles-ci sont immergées dans le système mondial des échanges, et garantir sur son territoire le fonctionnement des processus capitalistes, tout en maintenant une relative solidarité entre ses citoyens. Favoriser l'emploi du plus grand nombre, en attirant des investissements, sans pour autant éteindre la concurrence entre les travailleurs, laquelle entretient tout à la fois et le chômage, et la création d'entreprises. Arrêtant une grille de rémunération dans la fonction publique, l'administration décide en même temps des salaires que devront consentir les industriels et détermine l'étendue du marché offert à leur produits, les salariés étant aussi des consommateurs. Ouverte à tous les citoyens, témoin essentiel de la solidarité qui les doit les relier, l'éducation nationale est tenue de proposer une gamme d'apprentissages tel qu'aucun n'apparaisse totalement hors de portée d'une composante quelconque de la population : mais il lui revient de préparer les élèves à des carrières variées et de les répartir dans une organisation industrielle dénivelée dont la hiérarchie des écoles et des universités reproduit plus ou moins fidèlement l'ordonnance. Le collectif ne peut donc prendre entièrement en charge les enseignements supérieurs, sous peine de créer une pléthore de cadres et de dominants désœuvrés. En conséquence, le service national d'éducation offre dans tous les pays développés le tableau de financements et de pratiques pédagogiques complexes, où se surimposent des procédures de programmation autoritaire des formations, et les éléments d'un marché de la

qualification, les familles investissant dans l'éducation de leurs enfants en proportion de leurs ressources, et des incitations des politiques.

Chaque décision d'un Etat, de quelque ordre que ce soit, les dépenses qu'exigent de gros travaux ou bien le développement scientifique par exemple, les expéditions militaires comme des modification du droit du travail, chaque mobilisation politique modifie plus ou moins consciemment les équilibres internes entre production et consommation, entre investissement et répartition, chacune contribue à renforcer ou à réduire la dépendance du pays ou sa domination par rapport aux autres. Les balances des transferts de valeur, les migrations de la main d'œuvre, les circuits des capitaux traduisent le degré d'autonomie dont jouit chaque nation dans l'espace économique mondial. Les différentes filières professionnelles, même les plus locales, s'en trouvent à chaque instant affectées : tel métier, telle spécialité, se trouvent revalorisés par l'effet du commerce international, et donnent lieu à des formations et des recherches nouvelles, alors que telle autre technique est soudainement oubliée.

Rien-là qui ressemble à l'image que l'on croit deviner à l'arrière-plan de certaines thèses politiques, celle d'un pays organisé par la coordination de diverses productions, où l'on pourrait constater, symétrique d'un marché national de la consommation, un marché de la force de travail dont les itinéraires pourraient être parcourus à n'importe quel moment par n'importe quel citoyen.

7-Dans les nations contemporaines, une grande partie de la population n'a pas d'autres ressources que de se plier tout au long de la vie au régime salarial, lequel assure l'essentiel de la production des biens et des services collectifs. Les rétributions versées journalièrement à leurs opérateurs par les entreprises doivent normalement représenter une valeur inférieure à celle créée par leur opération : elles sont tenues cependant de permettre aux salariés de satisfaire leurs besoins vitaux, ce qui assure le renouvellement perpétuel d'une main d'œuvre efficiente. Dans la longue durée, la reconstitution de la masse organisée et éduquée de travailleurs est garantie de génération en génération par la mutualisation partielle des revenus organisée par l'Etat, lequel assiste les familles et éduque les futurs opérateurs.

Pour se sustenter quotidiennement, le salarié consomme principalement des biens produits par d'autres salariés, certains de ceux-ci proches, d'autres, éventuellement, fort éloignés. Les plus qualifiés des professionnels intéressés à ce processus reçoivent, lorsqu'ils trouvent à s'employer, une rémunération supérieure à la moyenne, un surplus qui est plus ou moins précisément proportionnel aux années de formation additionnelle auxquelles ils se sont soumis. En conséquence, la gamme des salaires, les privilèges des uns, les revenus minima des autres, les modes de vie différenciés entre les citoyens et l'évolution des marchés de produits apparaissent commensurables, et relativement prévisibles. L'organisation de la main d'œuvre, la reproduction des hiérarchies, les inflexions du salaire social sont jusqu'à un certain point programmables. Le pouvoir politique est donc en droit de concevoir des actions qui régularisent la distribution des employés de sa nation dans l'ordre industriel tout en favorisant la rentabilité des marchés commerciaux.

Sans doute, cette conjonction de procédures diverses mises en œuvre par un Etat au sein de sa zone d'influence ne délimite pas un enclos préservé des concurrences extérieures, mais réalise bien plutôt une manière d'insérer les marchés de force de travail nationaux dans les courants dominants du commerce mondial. Le groupe constitué par les salariés ressortissant d'un Etat ne montre d'ailleurs que des cohérences toute occasionnelles. Les différences de salaire entre les couches plus ou moins éduquées ne sont pas forcément admises en toutes circonstance par les citoyens, la revendication d'un accès plus large aux enseignements supérieurs perturbe dangereusement l'héritage des structures fondamentales à travers le temps, les déshérités comme les professionnels les mieux

dotés émigrent... Dans tous les pays s'enrayent les mécanismes qui maintenaient la hiérarchie des emplois, et semblaient offrir à chaque sujet la possibilité de choisir sa place dans l'ordonnance du système de production et d'y inventer sa vie de travail.

Les violences que les processus salariaux exercent sur les communautés politiques apparaissent de nos jours de plus en plus clairement : seuls les citoyens utiles à la reproduction d'un capital y trouvent un emploi qui les autorise à vivre, le salaire qu'ils reçoivent est limité par la concurrence des postulants aux mêmes postes, les inégalités se reproduisent de plus en plus rigidement de génération en génération, un prolétariat sans frontières se perpétue en même temps qu'une élite mondiale. Les normes, les mécanismes de formation, les grades et les règles que se sont donnés les entreprises majeures qui s'étendent sur toute la planète s'imposent désormais aux Etats, qui s'efforcent de les importer dans leur territoire et de les intégrer à leurs projets. D'où résulte entre ces Etats une exaspération de leur concurrence dont les enjeux renchérissent chaque jour, des alliances forcées ou des guerres, qui aboutissent les unes comme les autres à la sujétion des plus faibles aux plus riches.

Peut-on contrarier cette évolution, ainsi que la mondialisation incohérente qu'elle provoque ? Beaucoup d'analystes ont proposé d'interdire l'autonomie des processus salariaux, et d'en soumettre le développement entier aux régulations des Etats. Les mécanismes de la production seraient asservis alors à des objectifs économiques définis et justifiés par le pouvoir politique. On pourrait dans ces conditions se proposer de privilégier les besoins réels des individus, aujourd'hui subordonnés, d'inclure dans l'emploi tous les adultes, de décider de la formation technique et sociale de chaque citoyen, et de redistribuer rationnellement entre tous la richesse produite. Mais peut-on tout simplement supprimer le salariat par décret d'Etat ? De telles mesures, si elles étaient mises en œuvre, continueraient par bien des aspects le modèle moderne du travail : les tâches prescrites seraient déterminées d'une tout autre manière sans doute, mais le droit de consommer ne serait encore acquis par le sujet que lorsqu'il les aurait accomplies, le calcul marchand fonctionnerait différemment, mais se maintiendrait, et reposerait encore sur la différence entre les valeurs créées par le travail et celles restituées aux travailleurs. Sans doute faudrait-il sur ce point étudier l'expérience soviétique, pendant laquelle le salariat s'est continué sous l'économie planifiée, le lien entre l'activité productive de l'individu et son droit d'accès aux biens et services produits n'étant pas rompu.

L'histoire soviétique, et d'autres tentatives contemporaines moins remarquées, montrent encore un des traits majeurs de notre monde : si la cohérence entre le développement collectif et le mode de production est obtenue par la prééminence du pouvoir qui fixe autoritairement les objectifs de ses sujets, elle isole le pays du mouvement international de la production et des échanges, c'est-à-dire du milieu même, du biotope où se sont formés les Etats modernes, de l'empire planétaire constitué par leurs associations et leurs rivalités. Toute nation qui se refuse au commerce avec les autres, à la concurrence comme aux alliances, aux prérogatives comme aux dépendances industrielles, représente une menace ou une proie, vouée à disparaître.

8-Dans le système planétaire de la production et des échanges, les Etats, qui en édictent et garantissent les bases premières à savoir la disponibilité des individus, l'invulnérabilité de la propriété, et la transcendance de la valeur marchande, sont néanmoins rivaux. Chacun d'entre eux cherche à attirer ou à maintenir dans son territoire propre les facteurs de production, c'est-à-dire un ensemble ordonné de travailleurs potentiels et des institutions financières, et à conjuguer les projets industriels, sans rompre pour autant avec les standards planétaires. Ces ébauches de programmation sont élaborées par des moyens politiques, la socialisation du salaire, les impulsions monétaires, les facilités d'exportation ou les pénuries imposées aux autres pays, les stratégies commerciales et

militaires. De telles initiatives de coordination locale prolongent et accroissent les inégalités de fait entre les pays. Elles aboutissent à renforcer des firmes nationales qui prennent le dessus sur leur concurrents étrangers, une évolution qui en retour se traduit politiquement par des alliances, des impérialismes ou des colonisations entre les Etats.

Comment caractériser alors la société mondiale d'aujourd'hui ? une marqueterie d'Etats autonomes, évidemment, mais traversée et déformée par des lignes de force plus profondes. Le laci des formes administratives est surimposé à des courants commerciaux multiples et bousculé par des processus qui recomposent en permanence les alliances et les rivalités, les échanges de produits et de personnes, les collaborations techniques et les pactes monétaires. Dans l'espace planétaire, innervé par des réseaux d'information en continu, et unifié par des appareils financiers connectés, chaque entreprise peut choisir ici ses travailleurs, ailleurs ses clients, là ses investisseurs et ses chercheurs, créant à sa convenance un domaine inédit où elle exploite un temps les inégalités entre les nations comme leurs discordances internes. L'intrication de ces différents dispositifs, où des firmes commerciales dominantes recomposent en permanence la gamme de leurs sous-traitants, reproduit, consolide ou renouvelle les hiérarchies établies entre les Etats.

Dans cet ensemble indéfiniment mouvant, on ne peut retrouver aucune des constantes ou des proportions que l'on a cherché à établir à partir de l'analyse d'entités économiques qui seraient par hypothèse fermées et cohérentes, où les agents entretiendraient des relations suivies, où les salariés, les financiers les employeurs et les clients seraient réunis dans la même nation. Comment calculer une fonction de consommation, un rapport entre épargne et investissement, un équilibre macro-économique, où suivre le jeu de la loi de la valeur, dans cette réalité insaisissable ?

9-Le chevauchement, l'intrication, l'adultération progressives des espaces hétérogènes qui composent notre monde crée des déséquilibres qui présagent de profonds changements. La nécessité et l'impossibilité de la mondialisation en cours qui semble ne devoir conduire à rien d'autre qu'à cette chimère, un Etat mondial, est un exemple des contradictions qui travaillent en profondeur notre présent.

Les Etats, par essence garants et acteurs des économies nationales, deviennent aujourd'hui des opérateurs économiques masqués par l'intermédiaire des firmes commerciales qu'ils sont tenus de soutenir, alors même que les courants dominants de la production mondiale attaquent les solidarités locales. Chaque gouvernement est aujourd'hui contraint de protéger, et parfois par la force, celles de leurs entreprises qui, au-delà de leurs frontières, exploitent des ressources situées en d'autres pays, où elles concurrencent les industries locales. En même temps, il doit sur son territoire composer avec des entrepreneurs et des groupes financiers qui cherchent à imposer leur dynamisme et leurs méthodes, et tenter de préserver les emplois locaux. Comment entretenir alors les procédures du salaire social, qui préservent et structurent la main d'œuvre nationale, lorsque celle-ci est de plus en plus dissociée ? Comment concevoir un enseignement commun, lorsqu'une partie des élèves devra s'engager dans des spécialités rares et couteuses, ouvertes sur toute la planète, alors que d'autres ne pourront espérer rien d'autre que de passer tout leur vie de poste en poste, selon les occasions offertes par les sous-traitants locaux des grandes firmes ou les commerces qui distribuent leurs produits ? Les institutions éducatives, de tout temps hiérarchisés selon une échelle calquée sur les grades industriels, se séparent les unes des autres. Dans des localités privilégiées, ou sous un statut commercial, les familles acquittant le cout entier de l'enseignement, des écoles prestigieuses reconstruisent à chaque génération l'élite du salariat.

Par des commandes privilégiées à leur propres industries, en édictant des normes de vie, de travail, d'organisation, en menant une politique monétaire délibérée, les nations s'efforçaient naguère de diriger l'évolution de leurs peuples, et de concilier à tout moment l'emploi et le développement collectifs. Ces mesures administratives, qui ne furent il est vrai jamais décisives, ont perdu progressivement toute efficacité. Les citoyens se distribuent aujourd'hui entre des espaces techniques agencés indépendamment les uns des autres.

Les processus productifs se décomposent en séquences dispersées entre les nations, des entreprises géantes alimentant, animant, regroupant des grappes de sous-traitants. La conception, la fabrication première, la mise au point, la commercialisation sont en charge d'unités disparates, certaines fort complexes, d'autres occupant, sur des tâches accessibles à tous, des individus sans qualification, des immigrés de contrées pauvres le plus souvent. Ainsi coexistent sur les mêmes lieux tel technicien supérieur disputant son poste à un concurrent situé à Londres ou Tokyo, tel ouvrier prenant n'importe quel emploi dans sa banlieue pour échapper au chômage et à la mort sociale, tel autre encore venu de l'étranger ou poussé à l'exil. Les agencements administratifs du salariat deviennent de jour en jour plus inefficaces : l'inégalité des conditions entre les travailleurs réduit la portée des normes et régulations traditionnelles, et disperse les mutualités qui assuraient, entre les catégories de citoyens, une certaine circulation.

Enjambant les frontières, des équipes multifonctionnelles se constituent autour d'installations premières qui desservent des continents, des automates immenses qui appellent des compétences originales et la collaboration d'agents qui se répartissent collectivement leurs tâches et s'imposent les uns aux autres des apprentissages spécifiques. Dans ces territoires s'inventent des professionnalités nouvelles et des formes de collaboration inassimilables par les répertoires et les codifications administratives. Ailleurs, bien des citoyens sont pourvus de brevets et de titres qui les destinent à des carrières plus ou moins limitées, et peut être éphémères. L'éducation de base dans nos pays prépare les individus à occuper tour à tour des postes divers, dans des corporations variées. La durée des études s'accroît en conséquence, l'acquisition des techniques communes prenant de plus en plus d'importance par rapport aux formations spécialisées. Consommer, d'ailleurs, exige souvent ces mêmes compétences : il s'agit bien souvent d'acquérir les moyens d'utiliser un des réseaux spécialisés qui distribuent quotidiennement des services vitaux, c'est-à-dire se procurer un instrument déjà connecté à cette sphère, une voiture, une salle de bain, un ordinateur, une télévision, ou bien de s'affilier à une agence bancaire, une compagnie d'assurance, ou une chaîne de distribution. De plus en plus, le travail et la consommation appellent les mêmes comportements et des compétences comparables...

Le statut de la famille d'origine décide de plus en plus rigoureusement du destin des élèves, l'enseignement reproduit de plus en plus fidèlement la hiérarchie sociale existante. Les grandes écoles préparent aux carrières ouvertes sur l'excellence technique et les professionnalités internationales nouvelles. L'incapacité des collectifs contemporains à dominer les problèmes que leur créent les processus de la production et de l'emploi sont un des signes qui annoncent leur nécessaire transformation. Vers quel avenir ? Nul ne le sait, évidemment. Deux modes antagonistes de dissolution du salariat sont semble-t-il à l'œuvre dans notre actualité, qui engagent notre avenir : dans bien des secteurs, le travail non choisi, subi comme une fatalité sociale, ailleurs des fonctions organisées par les acteurs eux-mêmes. Si ces tendances se poursuivent, et quelle que soit celle qui l'emporte, le salariat, au contraire de ce qui fut si longtemps espéré, ne disparaîtrait pas par une décision d'un Etat régénéré, mais en même temps que l'Etat lui-même comme organisateur dernier de toute la vie sociale.